

ASSEMBLÉE NATIONALE

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°
2464)

N° CL70

AMENDEMENT

présenté par
Mme K/Bidi et Mme Faucillon

ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.